

Blois, le 8 novembre 2021

COMMISSION PERMANENTE DU LUNDI 8 NOVEMBRE 2021

Réunis ce lundi 8 novembre en commission permanente, les élus du conseil départemental ont délibéré et voté des dossiers ayant trait à l'aménagement du territoire, à la politique culturelle, au sport, à l'éducation, à la politique touristique, aux solidarités et à l'environnement. Cette réunion a été l'occasion d'une remise de médailles à des agents départementaux.

I / AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

Attribution d'une aide exceptionnelle pour la rénovation d'une piscine

Le conseil départemental a octroyé une aide de 200 000 € à la Communauté de commune Sologne des Rivières pour soutenir le projet de rénovation de la piscine de Salbris. En contrepartie, les collégiens et les pompiers du SDIS utiliseront cette infrastructure gratuitement pour une durée de 20 ans.

Dotations de solidarité rurale

Conscient des difficultés rencontrées par les communes dans la réalisation de leurs projets suite à la crise sanitaire, le conseil départemental accepte de modifier la destination de subventions versées à 3 communes dans le cadre des dotations de solidarité rurale.

- Substitution d'une aide de 14 000 € à la commune de Billy pour effectuer des travaux d'éclairage
- Substitution d'une aide de 17 000 € à la commune de Vallières-les-Grandes pour rénover un logement communal
- Réévaluation de 3 190 € à la commune de la Madeleine-Villefrouin pour la réfection d'une voirie.

Adduction d'eau

Le département attribue une subvention de

- 21 910 € à la commune de Saint-Léonard-en-Beauce pour la sécurisation du captage d'eau,
- 200 000 € à la commune de Vouzon afin de permettre l'interconnexion des réseaux d'eau potable entre cette dernière et Lamotte-Beuvron.

II / POLITIQUE CULTURELLE

FAREVA

Soucieux de maintenir un maillage associatif sur son territoire, le département a créée en janvier 2021 un fonds d'appui et de relance pour la vie associative (FAREVA) dotée de 200 000 €. Ce fonds a vocation à aider les associations impactées par la crise sanitaire. **Une enveloppe de 63 500** € a été versée à 6 nouvelles associations pour compenser leur perte de recettes : l'association de loisirs et d'éducation populaire, le comité du festival de Montoire, l'AC 41, Habitat jeunes ô cœur de Vendôme, le centre d'information sur le droit des femmes et des familles de Loir-et-Cher et l'écho des mots.

Développement du réseau de lecture publique

Dans le cadre du contrat départemental de la lecture itinérance signé entre la DRAC Centre-Val de Loire et le conseil départemental, un musée numérique « Micro-Folie itinérante » va être déployé en janvier 2022 dans les bibliothèques du réseau départemental. L'objectif de ce projet est de permettra à tous les habitants en milieu rural d'accéder à la culture artistique et patrimoniale. Le dispositif est financé par le département à hauteur de **192 000 € sur trois ans**, l'État apportant son soutien pour 96 000 €. Une médiatrice culturelle chargée de la mise en place des actions a, par ailleurs, été recrutée par le conseil départemental.



L'accès à la culture sur tout le territoire étant une priorité pour le conseil départemental, ce dernier octroie une aide à l'emploi d'un professionnel de la lecture publique aux collectivités disposant d'une médiathèque. Cette aide est conditionnée à l'élaboration d'un projet scientifique et culturel d'une durée de 5 ans et est plafonnée à 2 000 € par an. Trois communautés de communes en bénéficient : la Communauté de commune des Collines du Perche, la Communauté de communes Cœur de Sologne et la Communauté de communes du Perche et Haut-Vendômois.

En outre, le conseil départemental toujours soucieux du maintien en bon état des bâtiments abritant une médiathèque ou bibliothèque attribue une aide de 170 000 € à la commune de Mer pour la réhabilitation, l'extension et l'aménagement de sa médiathèque, auquel s'ajoute une aide de même montant pour l'aménagement des espaces extérieurs.

III/ POLITIQUE SPORTIVE – SUBVENTION AU MONDE ASSOCIATIF SPORTIF

Le département est attentif à la pratique du sport sur son territoire.

À cet effet, il apporte son soutien au haut niveau en attribuant une aide de 158 510 € à 20 clubs pour la saison sportive ainsi qu'une aide de 11 820 € à 13 clubs de haut niveau amateur « disciplines individuelles ». 21 comités sportifs départementaux recevront également une subvention de 46 105 €, à titre de solde pour la saison 2021.

De plus, à titre exceptionnel et en soutien à l'équipe de football des moins de 17 ans évoluant cette saison encore en championnat national, le département octroie une subvention de 10 000 € à l'association Blois football 41.

IV / ÉDUCATION ET NUMÉRIQUE – SOUTIEN COMPLEMENTAIRE

Parallèlement au plan de déploiement des tablettes pédagogiques dans les collèges publics et poursuivant sa volonté de développer les équipements et les outils numériques dans tout l'enseignement en Loir-et-Cher, le conseil départemental a accordé une subvention d'investissement complémentaire à 3 établissements privés :

- 61 795 € au collège Saint-Julien de Montoire-sur-le-Loir,
- 42 140 € au collège Saint-Georges de Salbris,
- 16 608 € au collège Sainte-Marie de Blois.

V / POLITIQUE TOURISTIQUE – PISTE CYCLABLE

Vallée du Loir à Vélo

Le Vendômois dispose de deux vélo-routes parmi lesquelles la Vallée du Loir qui se prolonge vers la Sarthe. Pour promouvoir cet itinéraire et en accord avec le programme d'action 2021, le département accorde une subvention de 4 500 € à l'office de tourisme de la Vallée du Loir.

Développement des itinéraires cyclables

Une dynamique commune avec le département de la Sarthe a été engagée autour de la création d'une voie verte empruntant l'ancienne voie ferrée sur une trentaine de kilomètres, entre les communes de Montval-sur-Loir et Bessé-sur-Braye dont 2,5 kilomètres situés en Loir-et-Cher. La Sarthe porte l'intégralité de la maîtrise de l'ouvrage. Le département, quant à lui, participe à hauteur de 115 000 € pour l'aménagement du tronçon loir-et-chérien, et valide la convention de transfert de gestion pour ce dit tronçon.



VI / SOLIDARITÉS – LUTTE CONTRE LA PAUVRETÉ ET L'ACCÈS À L'EMPLOI

La convention pour 3 ans approuvée en 2019, portant sur la lutte contre la pauvreté et l'accès à l'emploi est renouvelée pour l'année 2021 du 1/07/2021 au 30/06/2022 afin de prendre en compte notamment les effets de la crise sanitaire. L'État met à disposition pour ce plan 741 010 € auquel s'ajoute le budget du département de 1 024 010 € sur 2021.

Cette prolongation permettra une adaptation de ce plan aux circonstances actuelles de l'emploi et de la pauvreté sur le territoire en mêlant aussi bien des initiatives nationales que départementales.

VII / ENVIRONNEMENT – CONTRAT TERRITORIAL DE RELANCE ET DE TRANSITION ÉCOLOGIQUE (CRTE)

Afin d'accélérer la relance et accompagner les transitions écologique, démographique, numérique et économique dans les territoires, le Gouvernement propose aux collectivités territoriales le contrat de relance et de transition écologique.

Dans ce cadre, le conseil départemental a approuvé la démarche de plusieurs collectivités :

- Des territoires des Communautés de communes du Romorantinais et du Monestois et du Val de Cher-Controis
- Du pôle d'équilibre territorial rural (PETR) du Pays Loire Beauce
- Du pôle d'équilibre territorial rural (PETR) pour les territoires des Communautés de communes
 Beauce Val de Loire et du Grand Chambord
- Du territoire du Syndicat mixte du Pays Vendômois
- Du territoire du syndicat mixte du Pays de Grande Sologne

ADOPTION D'UN VŒU

Les élus ont voté à l'unanimité un vœu présenté par la majorité départementale. Dans ce dernier, les élus renouvellent leur confiance envers les services du département et demandent pour cette étude interne, l'appui de la Chambre Régionale des Comptes sur la gestion et les comptes du conseil départemental depuis 2015. Ils ont ainsi approuvé une feuille de route exhaustive et la méthodologie proposée par le président du conseil départemental, dans un même objectif de rigueur et de transparence pour servir le Loir-et-Cher et ses habitants.



À l'occasion de la commission permanente, le président Philippe Gouet et les élus départementaux ont remis la médaille d'honneur régionale, départementale et communale à 32 agents, la médaille d'honneur du travail à 3 agents ainsi que et la médaille départementale à 14 retraités de la collectivité.

Une lettre ainsi qu'un diplôme signés du Préfet de Loir-et-Cher accompagnent les médailles. Il s'agit d'une reconnaissance officielle du service rendu à l'administration départementale.

32 médailles d'honneur régionales, départementales et communales

16 échelons ARGENT pour vingt années d'activités

Marjolaine Auger Itsvart Direction adjointe de l'assemblée et des affaires juridiques Khadidja Benamara Pôle personnels des collèges Sonia Benouaret Pôle Ressources et Coordination

Laurent Bessonnier Cabinet

Séverine Bonningue Service Social Territorial 2 (MDCS Blois agglomération)
Samuel Boulay Centre de Mondoubleau (DRN agence Mondoubleau)

Boris Breton Agence de Romorantin (DRS)
Jean-Jacques Buisson Pôle assistance technique

Jean-Marie Cadoux Pôle Imprimerie

Virginie Caqueret Griseau Service de l'offre médico-sociale PA-PH

Claude Caugant Mission Support aux Parcours
Frederick Dewilde Agence de Saint-Aignan (DRS)
Nicolas Doreau Laboratoire départemental d'analyses

Antonio Duarte Pôle Secteur Sud
Fabien Fouchier Pôle Entretien Routes
William Gasnier Pôle manutention et jardins

8 échelons VERMEIL pour trente années d'activités

Chantal Boucheton Collège Contres - Antoine de Saint - Exupéry Valérie Bouttier Collège Selles-sur-Cher - Les Pressigny

Fréderic Colin Mission Standard

Laurence Crespin-Thebault Service environnement, aménagement et solidarités rurales

Jean-François Delahaye Direction adjointe entretien routier

Corinne Dizabeau Pôle immobilier
Pascale Gomes Secrétariat du Président
Jean François Habert Pôle Maintenance

8 échelons OR pour trente-cinq années d'activités

Franck Arnou Centre de Vendôme équipe 1 (DRN agence Vendôme)

Isabelle Barbou Laboratoire départemental d'analyses

Martine Couturier Mission propreté

Véronique Diguet Collège Montoire-sur-le-Loir - Clément Janequin

Isabelle Flamand Service Habitat

Bruno Guede Centre de Mer (DRC agence Dhuizon)

Françoise Guillemet Mission agréments

Corinne Habert Service territorial accueil administratif (MDCS Sud-Loire)



3 médailles du travail

• 1 échelon VERMEIL pour trente années d'activité

Patricia Bertrand

• 2 échelons OR pour trente-cinq années d'activités

Isabelle Armant Colette Breton

14 agents retraités du département récompensés

Lorette Arnou Thierry Bellanger Marie-Edmée Billon Chantal **Boulet** Françoise Brault Sylvie Charitour Pascal Corot Jean-François Delahaye Ducrocq Michèle Nadine Fournier Catherine Geoffroy Thierry Guisard